

ABONNEMENT LE CANADA Journal Quotidien du Soir. Un An en Ville . . . \$ 4.00 Un An par la Poste . . . \$ 3.00

LE CANADA

OSCAR McDONELL, Directeur de la Rédaction.

LA VALLÉE DE L'OTTAWA Edition Hebdomadaire du Journal LE CANADA. ABONNEMENT Un An en Ville . . . \$ 2.00 Un An par la Poste . . . 1.00

12eme. ANNEE No 96

OTTAWA, SAMEDI 16 MAI 1901

LE NUMERO 2 CENTS

L'honorable P. Poirier

DISCOURS PRONONCÉ A BOUCHONNE, PAR L'HON. P. POIRIER AU BANQUET QUI LUI A ÉTÉ OFFERT PAR LES ACADIENS LE 23 AVRIL 1891.

M. le président, Messieurs les curés, Messieurs.

(Suite et fin)

A l'ouverture de la dernière session, à Halifax, c'est encore à l'un des nôtres, mon jeune ami M. Co-mmeau, qu'a été délégué l'honneur de seconder l'adresse en réponse à la couronne. Sous le rapport des nominations au conseil, notre premier ministre provincial, M. Blair, vient aussi de faire une action de justice en appelant l'honorable M. Le Blanc ex-député de ce comté. Avec notre convive distingué de ce soir, l'honorable A. D. Richard, cela nous fait deux membres au conseil de notre province, c'est à dire presque notre proportion. Ces actes de justice, nous les devons aux différents gouvernements qui se sont succédés, gouvernement conservateur à Ottawa, et gouvernements libéraux et conservateurs dans les provinces maritimes.

Mais si nous n'avons guère à nous plaindre de la liberté de nos gouvernants, faisons-nous nous mêmes notre devoir vis-à-vis des nôtres, c'est à dire vis-à-vis de nous ? Il y a les chambres basses, d'où émanent toute la législation, toute l'autorité; d'où sort le pouvoir exécutif dont dépend la distribution du patronage. Y sommes nous proportionnellement représentés ? Ici pas de blâme ni de remerciements à donner à personne; nous sommes les maîtres d'une situation que la constitution nous donne. Si nous occupons les positions qui nous reviennent de droit, nous n'avons fait que notre devoir, mais nous avons fait notre devoir, ce qui est énorme; si nous ne les occupons pas, pas de blâme, en principe au moins, à personne qu'à nous mêmes, c'est de notre propre faute. La possibilité absolue de nous faire justice est entre nos mains. Le grand dispensateur c'est l'urne électorale.

Je désire ici qu'on s'adresse bien mon idée, qui est, j'en suis sûr, l'idée de la plus grande majorité, probablement de la totalité de mes compatriotes, car c'est une idée de justice, basée sur le bon sens pratique. Un homme, même à notre point de vue national, ne vaut pas mieux qu'un autre homme simplement parce qu'il est Acadien. Il peut parfois arriver qu'ayant à choisir entre un Irlandais, un Anglais, un orangiste ou un Acadien, pour représenter un de nos comtés, le pire choix soit ce dernier. Je suis marchand, ou banquier, ou cultivateur. J'ai besoin d'un homme de confiance. Il se présente un Acadien catholique et un quaker de réputation que l'on dénomme religieuse. Si le premier est un coquin, comme cela peut arriver, et le second un honnête homme compétent, je choisirai le second, si je suis sage et si j'entends bien mes intérêts. Si, sur tout, ayant été élu et honnêtement servi par un employé étranger à ma race et à ma religion pendant dix, vingt, trente ans, si se présente un candidat à mon service ayant pour seul titre celui d'être un compatriote, je ferai pas un qu'un injuste, je ferai une sottise de renvoyer le serviteur dont la fidélité a été longtemps prouvée, pour lui substituer par un sentiment de patriotisme mal entendu ce dernier venu. Le patriotisme bien entendu ne consiste pas à préférer toujours, et aveuglément, un national à un étranger. Un comté acadien peut être mieux et plus avantageusement représenté par un Irlandais, par exemple que par un de nos nôtres. Mais d'un autre côté il peut également être aussi bien et mieux représenté par un des nôtres que par un étranger. S'il ne faut pas aveuglément, par esprit de chauvinisme, rejeter un candidat parce qu'il n'appartient pas à notre race, il ne faut pas non plus le rejeter pour le fait et la raison qu'il est Acadien. La première manière pourrait être du fanatisme, la seconde serait contumace de l'aberration, un crime de lèse nationalité.

Or examinons de quel côté nous avons poussé l'exagération jusqu'à ce jour. Dans Victoria, sur une population totale de 15,686 âmes, les Acadiens comptent pour 10,092 et les catholiques appartenant à d'autres nationalités, d'après les Irlandais, sont au nombre de 1,438. Or depuis la Confédération le député fédéral est un Irlandais l'honorable John Costigan, et le député provincial (de Madawaska) est un Acadien. Ce que j'ai dit plus haut de bon et de fidèle serviteur, de l'homme de confiance éprouvé, je dois en toute justice et en toute vérité l'appliquer à mon honorable ami M. Costigan. Ce serait pour les Acadiens une injustice, une sottise, de se défaire de ce grand ami de notre race, de cet homme juste, simplement parce qu'il n'est pas Acadien. Mais le fait historique n'en existe pas moins que les Acadiens de Victoria sont représentés au fédéral, depuis la Confédération, par un Irlandais.

Dans Gloucester la population totale est de 29,614 (recensement de 1881) dont 15,687 Français et 4,050 Irlandais et Écossais catholiques. Quels ont été les représentants politiques de ce grand comté français depuis la confédération ? Messieurs Anglin et Burns, au fédéral; deux autres Irlandais au local (sauf un Acadien pendant deux parlements) et un Anglais et un Irlandais au conseil législatif.

Ici, dans le beau et patriotique comté de Kent, quelle est la situation politique, mise en regard de la population ? Deux tiers de la population sont Acadiens, soit 13,013, sur 22,618. Les autres catholiques sont au nombre de 2,687. Sauf en deux occasions, le comté a été représenté à Ottawa par des nôtres : M. Renaud d'abord; et le regrettable Gilbert Girouard ensuite; l'honorable juge Landry en troisième et enfin M. le docteur Léger, président de ce banquet. Au local un Anglais et un Français; au conseil législatif un Irlandais. C'est à dire que la représentation dans ce comté seulement a été répartie en proportion en raison, de la complexion, comme on dit en Anglais, de la population.

Ainsi nous le rapport politique nous sommes en arrière, énormément en arrière. C'est peut-être pour cela que, jusqu'à tout dernièrement, on nous reprochait d'être une race inférieure, de ne pas avancer avec le progrès, d'être une pesanteur remorquée par le vaisseau de l'état. Et le reproche avait d'autant plus raison d'être, qu'il est de règle dans les comtés anglais, irlandais et écossais d'être représentés par des hommes appartenant à la majorité.

Pour toute tache de consolation nous autres pauvres Acadiens, nous avons la consolation de vérifier le proverbe: il n'y a que les pauvres qui font l'aumône. J'ai plus loin, car nous sortons d'une race chevaleresque et généreuse; la timbale appartient à qui sait la battre. Si messieurs Anglin et Burns ont su se faire élire dans ce comté le plus français de l'Acadie, quoique l'un n'ait jamais rien fait (de bien) pour les Acadiens, tant mieux pour eux. C'est après tout une affaire personnelle entre eux et leur comté. Si Gloucester veut se servir de marchepieds à la fortune personnelle de ces messieurs, c'est son affaire au comté de Gloucester; et M. Burns n'a peut-être pas tort de duper ceux qui veulent se laisser aller. Ce n'est pas tant une affaire nationale qu'une question locale.

Mais voici où la situation change d'aspect. L'année dernière, lorsque le gouvernement de Sir John a offert la position de juge à l'honorable M. Landry, que nous regrettons tout de ne plus voir à la tête du mouvement militaire, mais dont la carrière pour nous une gloire nationale, il lui fallut un remplaçant comme député de ce comté. Or qu'avons nous vu en cette circonstance? Le comble du mépris, et comble de l'insulte, le comble de la provocation? De la part de qui? De ceux là même que nous avions favorisés jusqu'ici au préjudice de nos propres suffrages.

Je ne veux pas rappeler des faits connus, au reste, qui seraient de nature à soulever l'indignation dans ce banquet de la paix, dans ces agapes de la fraternité. Je tiens seulement à en cette circonstance, à constater que l'honorable M. Costigan, en cette circonstance, au risque d'être répudié par les siens, s'est déclaré énergiquement en faveur de la justice, et s'est carrément opposé à la spoliation de nos droits politiques, par une portion de ses compatriotes ligés contre nous. Or comment s'est fait qu'on nous reproche maintenant en certains quartiers d'être des intolérants? des accapareurs? de convoiter le bien politique des autres? Quand hier encore, précisément parce que notre influence politique des mains étrangères, on nous méprisait à cause de cela, on nous taxait de fardeau attaché au char du progrès? C'est tout simplement parce que quelques uns d'entre nous sont allés dans le comté de Gloucester, le plus français de nos comtés, prêter main-forte au candidat acadien.

Vous voyez donc qu'il est impossible de plaier à ces gens-là. Lorsque, par une générosité qui n'est peut-être que de la mollesse, pour ne pas me servir du mot lâcheté, nous les laissons exploiter nos droits, ils nous méprisent, et s'enhardissent jusqu'à décréter entre eux qu'il ne faut plus qu'il y ait de député acadien au parlement fédéral. Lorsque nous réclamons nos droits les plus naturels et les plus légitimes, nous sommes des démagogues. Lorsque nous tenons tout de nous, ils se moquent de la reconnaissance; lorsqu'ils nous prêtent un liard ils exigent une gratitude éternelle.

Je suis en faveur de l'union et de la paix, messieurs; nous le sommes tous. Personne plus que moi peut être ne travaille à cette union, surtout avec nos coreligionnaires de langue anglaise. Mais si l'on refuse obstinément et impudemment de donner pour bases à cette union la justice; si l'on exige que d'un côté l'on donne tout et que de l'autre l'on prenne tout, alors je me révolte, et je ne veux plus de cet arrangement. La justice est due à tous; mais comme la charité bien ordonnée elle commence par soi-même et les siens. Si, mes enfants mourant de faim, je trouve trois pains dans ma maison et que j'aille en porter deux à mon voisin qui a sa disposition de tas de blé, je ne suis ni généreux, ni juste; je suis criminel.

Le premier devoir de ceux qui nous doivent leur élection, leurs honneurs, ou leurs succès, c'est de nous traiter avec quelques égards. S'ils ne s'en soucient pas, nous sommes pour le moins des imbéciles de leur continuer nos largesses. Mais, dira-t-on, pourquoi tout ce bruit à propos de nationalité? Ne sommes nous pas un seul peuple, le peuple canadien? Parfaitement; mais cette unité de pays est formée de diversités de race; et tant que les Anglais, les Écossais, les Irlandais, les Sauvages du Canada tiendront à leurs nationalités, je ne vois pas où est le mal que les Canadiens et les Acadiens en fassent état.

Vous y croyez tous et j'y crois aussi moi à l'avenir de notre nationalité française au Canada. Et pour quoi n'y croirions nous pas? Lorsque j'étais enfant on perçait mes oreilles du récit de légendes nationales. L'Acadie devait redevenir française après la réhabilitation de certains événements. Sur l'île St. Jean on croit encore que la France reprendra ses colonies perdues lorsqu'il y aura un moulin à bié sur chaque ruisseau de l'île. Naïves et touchantes croyances. Nous aimons tous la France, mes amis. Elle occupe toujours la place chère dans notre cœur. Ses clartés nous couvrent encore comme d'un omb. Mais la France ne peut plus rien pour nous, que nous prêter sa gloire. Quand, au reste, l'oiseau s'est envolé du nid maternel ou que sa mère, lui ayant appris l'art de la vie, le livre à la lui ayant appris l'art de la vie, le livre à la liberté des airs il doit songer à se suffire à lui-même. Nous aimons aussi l'Angleterre, qui de marâtre est devenue une mère pleine de sollicitude et de protection; l'A-

gleterre la grande réparatrice des injustices d'un autre âge. Eh bien! l'Angleterre elle aussi nous livre à nous mêmes, après nous avoir donné ce qui lui a coûté le plus cher et lui a rapporté le plus: sa constitution politique et sa liberté — cette liberté pour l'obtention de laquelle les peuples ont versé de sang depuis un siècle. Quelques-uns regardent du côté de la grande république américaine. Ce n'est pas là non plus, selon moi, qu'est le salut. Notre avenir est ailleurs. Deux grandes races se partagent la suprématie de la confédération, la race brytannique et la race française. Pour savoir ce que peut faire l'union du sang gaulois avec le sang anglo-saxon, il n'y a qu'à jeter les yeux du côté de l'Angleterre, dont l'empire est le plus grand qu'ait vu le soleil. Pourquoi les mêmes choses ne produiraient-elles pas les mêmes effets? Pourquoi de grandes et glorieuses destinées ne seraient-elles pas réservées au Canada, peuple de Français et d'Anglais? Par Anglais j'entends les races qui composent le Royaume Uni.

Si en est ainsi, et j'ai une foi entière dans l'avenir de notre pays, nous Acadiens avons notre rôle à jouer, comme citoyens du Canada d'abord, et aussi comme catholiques et comme Français. Les *Dei gratia per Francos*. C'est une herésie sociale de croire que notre nationalité va désormais disparaître, après les miracles que la Providence a faits pour la conserver, pour la ressusciter. Nous voulons vivre, citoyens du Canada, de la vie française et catholique. Quand bien même nous ne le voudrions pas, nous serions contraints par nos frères du Canada, qui nous sauveraient malgré nous comme un noyé ou un suicidé qu'un ami repêche par les cheveux malgré lui et ramène au soleil et à la vie. Il faut avoir vécu au Canada, comme j'ai fait, pour connaître toute l'intensité de la foi que ce petit peuple héroïque a dans son avenir national.

Or cette foi, qui ne s'éteint jamais en Acadie, se réveille chez nous toute semblable à la foi des Canadiens. Ce banquet et lui-même n'est qu'une protestation contre certaines menaces follement proférées contre nos droits politiques. De nombreux Canadiens et l'avenir national est à nous. Quand vous voyez des racines d'arbre s'étendant profondément en terre, aspirant les sucs de vie sur une grande étendue; se répandant dans la plaine fertile et jusque dans les anfractuosités de rochers pour y puiser les éléments d'une sève généreuse, vous dites: Ce sont les racines d'un arbre puissant, que la tempête ne saurait renverser. Le tronc en fut-il abattu par la hache bûcheron et le feuillage dispersé au vent, si la vie se maintient dans les racines, si tout autour de jeunes bourgeons croissent et se multiplient, vous dites encore: la racine de cet arbre n'est pas perdue.

Eh bien! regardons les racines et les bourgeons de l'arbre national de l'Acadie. Ils s'étendent au Nouveau Brunswick sur tout le territoire qui sépare la baie de Fundy de la baie des Chaleurs. E-happes à l'horizon de 1750, nos pères prirent le chemin de l'exil en s'aventurant vers le nord et l'ouest du côté du Canada. Memramcook, Petitcodiac et Gouadalupe, dans le comté de Westmorland, les virent passer mormes et résines. Le comté de Kent fut la visite de ceux qui allaient mourir de faim, de fatigues et de privations. Ils passèrent outre six ou sept cents de ces malheureux périrent par la famine aux environs de Chatham pendant l'hiver de 1756-58. Le Miramichi fut traversé; et la caravane des bannis s'aventura toujours, marquant son pas par des tombes de ceux qui mouraient en route; laissant des blessés et des cadavres sur toute la longueur du comté de Gloucester, et poussant sa traînée lugubre jusqu'à Campbellton en traversant le comté de Restigouche. Regardez maintenant ce parcouru. Les racines de l'arbre de notre nationalité y vivent encore. Les repousseurs arrachés du sang laissé aux ronces de la route, et vivifiés par la force des

cadavres, sont sortis de terre, et nous les voyons aujourd'hui, pleins de vigueur et de vie, pousser leurs tiges vers le ciel. En constatant la vitalité de ces racines et la vigueur de ces rejetons, pouvez vous encore désespérer de la vie de l'arbre? Surtout quand des phénomènes semblables se sont produits au Massachusetts, à la baie Ste Marie et au Cap Breton?

Qui d'entre nous, après cela, osera blasphémer en disant que la race acadienne est morte ou va périr? Eh bien! messieurs, j'ai parlé tout à l'heure de la nécessité qu'il y a pour nous sans conteste, de reprendre nos positions politiques et autres quand elles sont occupées par des maîtres et de nos ingrats. Or j'aimerais mieux, moi, qui à la pré-tention d'être aussi français et d'avoir une espérance aussi profonde dans l'avenir et la mission de notre race, que qui que ce soit, j'aimerais mieux, dis-je, abandonner cet espoir qui est une portion de ma vie, j'aimerais mieux voir l'arbre mourir entièrement, et ses rejetons se faner et périr jusqu'au dernier, que de commettre une injustice envers nos compatriotes, anglais, irlandais ou écossais, s'il fallait cette condition pour sauver l'arbre de notre nationalité et arracher ses rameaux à la mort. C'est la réponse que je fais à ceux qui m'accusent de patriotisme exagéré; c'est la réponse que mes actions publiques leur ont toujours faite.

(Ce discours a été couvert d'applaudissements.)

INFORMATIONS

Lorsque M. de Motte a demandé à être relevé à cause de son âge de son poste de chef de l'état-major général, l'empereur Guillaume II y a consenti, mais en le nommant président de la commission de défense nationale, en lui donnant le droit de conseiller son successeur à la tête du grand état-major, en lui maintenant sa solde entière et en lui concédant la jouissance de l'appartement qu'il avait occupé pendant trente ans à l'hôtel de l'état-major.

M. de Bismarck écrit alors à M. de Motte:

Mon cher comte, S. M. l'empereur, notre gracieux maître, a bien voulu faire passer sous mes yeux et vos lettres du 3 et du 10 août, à elle adressées, et sa réponse du 9 août, à laquelle se trouve joint l'ordre de cabinet du 10.

Je me suis pénétré de reconnaissance pour cette nouvelle attention de l'empereur et je n'attends pas moins d'un souverain auquel on peut dire, véritablement, que la valeur et la sagesse n'ont pas attendu, chez lui, le nombre des années.

Je dis cela, mon cher comte, non pour l'envie de la correspondance en question, mais pour la façon dont je sais que Sa Majesté apprécie les services rendus à la patrie.

Vous et moi, monsieur le maréchal, nous sommes le fait bien l'avouer, de très vieux serviteurs de la monarchie; cependant vous recon naîtrez avec moi que nous ne sommes rien avec nous avec nous de la même manière que quelques uns de ses ancêtres à l'égard de leurs collaborateurs.

Je me félicite, mon cher comte, de voir qu'au déclin de ma vie, je retrouverai, dans le conseil de votre gracieux maître, l'homme auquel l'Allemagne doit une nombreuse partie de sa force et j'espère que Votre Excellence tendra, comme par le passé, à continuer de prendre part aux travaux parlementaires du Reichstag et de la Chambre des seigneurs de Prusse.

Priant Dieu qu'il vous accorde pour cela la santé et un nombre suffisant d'années, je vous prie, mon cher comte, de me croire à la fois votre très sincère ami et votre fervent admirateur.

— Dites moi, comtesse, quelle est pour vous, la femme la plus accomplie de celles que vous connaissez? — Celle que je connais le moins; parce que je n'ai pas eu le temps de la bien connaître.

ENTREPOT DE MEUBLES

MEUBLES! MEUBLES!

Nouveaux et a Grand Marche.

AMEUBLEMENTS DE SALON, DE SALLE A MANGER, DE CHAMBRE A COUDER, CHEZ DANS TOUS LES GENRES ET TOUS LES PRIX. CHEZ

Harris & Campbell.

CETTE ANCIENNE ET HONORABLE MAISON DE MEUBLES D'OTTAWA EST CONNUE PAR LE BON MARCHÉ DE SES PRIX ET PAR LA BONNE QUALITÉ DES ARTICLES QU'ELLE VEND.

Dix pour Cent de Réduction sur tout Achat Argent Comptant.

HARRIS AND CAMPBELL,

Coin des Rues O'Connor et Queen, pres de la Rue Sparks

10 CENTS LE ROULEAU

Je poserai tout papier acheté à mon Magasin partant du 18 avril pour 10 cents le rouleau jusqu'au 15 Mai.

J. F. BELANGER,

159 Rue Bank.

Téléphone No. 92.

LINIMENT GENEAU 30 ANS DE SUCCES Seul Topique remplaçant le Feu sans douleur ni chute de poil. — Guérison rapide et sûre des Rhumatismes, Douleurs, Ecarts, Mollusques, Verruques, Engorgement des glandes, Surois, Echarvures, etc. GENEAU, 275, St. Vincent, Paris.

ISLAND HOME Stock Farm,

Crossed by Wayne Co., Mich. SAVAGE & FARNUM, Proprietors.



Percheron Horses.

All stock selected from the get of sire and dam of established reputation and registered in French and American stud books.

Parfums ESS-ORIZA SOLIDIFIÉS

Préparés sous forme de crèmes (12 ODEURS DÉLICIEUSES) Il suffit de froter légèrement les objets pour les parfumer (Le Peau, le Linge, Papier à Lettres, etc.)

Aux Constructeurs et Entrep.

Nous manufacturons tous les produits suivants: Toitures "Canada Plate" Toitures Métalliques, Toitures en Fer Galvanisé, Toitures en Cuivre.

Douglass & Haines

234 Rue Wellington

Agents des célèbres fournaises "au pélicier Jewel"

CHARBON! Les meilleures qualités de Charbon Bitumineux et Anthracite. Bien Criblé et Tamisé. O'Reilly & Honey, BLOC RUSSELL Rue Sparks

HOTEL SAINT LOUIS

43-45 Rue YORK, OTTAWA.

Cet Hôtel situé au centre de la cité, a été repeint et aménagé tout en neuf.

ISRAEL MOREAU,

(Du Montreal House, rue Queen Ouest.) PROPRIÉTAIRE.

ASSOCIATION DISSOUTE

Rédactions extraordinaires. Nous vendons meilleur marché que les prix du gros. Tout doit être vendu. Montres en or, valant \$20.00 pour... \$ 9.00 Montres en argent, valant \$12.00 pour... 10.00 Montres doubles en or, valant \$30.00 pour... 12.25 Montres doubles en or, valant \$20.00 pour... 9.00 Montres en argent, valant \$25.00 pour... 14.00 Montres en argent, valant \$ 2.00 pour... 6.25 Montres en argent, valant \$10.00 pour... 5.00 Montres en nickel, valant \$6.00 pour... 3.50 Montres en nickel, valant \$5.00 pour... 2.25 Montres en nickel, valant \$4.75 pour... 2.00 Aussi une grande quantité d'Horloges, d'Argenteries, de Bijouteries et d'autres objets de fantaisie à des prix exceptionnels. Ceci est sérieux et n'est pas une annonce pour attirer le public simplement et le tromper.

A. & A. F. McMILLAN BIJOUTIERS EN GROS ET EN DETAIL 98 RUE RIDEAU.

Pour SERVIR-VOUS de

POND'S EXTRACT

Les Brûlures Douleurs Blessures Catarrhes Contusions Enrouements Maux d'Yeux Hémorrhoides Hémorrhagies Inflammations



COBS OIL... REMÈDE... LA DOULEUR... MATISME... SCIATIQUE, LUMBAGO, SAÛTE-D'OULOUREUX, MAL DE DENTS DE GORGE, ENGELURES, FURCULURES, etc.

BAKER & Co's Breakfast Cocoa... Chimiques... d'Ottawa

Table with columns M, A, M, L, M, P, M and rows of numbers representing exchange rates or prices.

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE